

aux délégués canadiens à Torquay, les autorisant à faire les modifications et retraits dans les tarifs canadiens négociés à Genève et à Annecy que les négociateurs canadiens pourront juger à propos et opportuns.

Nous adressons la même lettre au ministre du Commerce et au ministre des Finances.

Veillez agréer, monsieur le premier ministre, mes sincères salutations.

Le président,

W. F. Holding.

Quant à notre rapport, j'ai prié le secrétaire de rédiger un avant projet dans le même sens que celui qui a été fait relativement à l'accord de Genève.

M. FLEMING: Monsieur le président, M. McCormack désire-t-il prendre la parole? Est-il préparé?

M. BREITHAAPT: Il dit que non.

M. CRESTOHL: Je trouve que nous ne devrions pas abandonner l'espoir d'avoir l'avis de ces trois organisations au sujet des résultats des accords de Torquay. En conséquence, le rapport devrait contenir une recommandation à l'adresse du comité futur, pour que les représentants de ces trois associations soient invités à donner leur avis, au bout d'un délai raisonnable, quant aux résultats pratiques des pourparlers de Torquay.

M. FLEMING: Vous voulez dire des accords?

M. CRESTOHL: Oui.

M. LAING: N'y avait-il pas quatre organisations au lieu de trois?

M. CRESTOHL: Quel que soit leur nombre, on devrait les inviter.

M. BREITHAAPT: Je crois que M. Crestohl a une bonne idée et qu'il serait bon de maintenir le contact et de savoir ce que ces associations pensent de ces accords à ce moment-là. Comme l'a dit M. Fleming, personne ne sait aujourd'hui ce qui va en retourner. Lorsque la Chambre se réunira de nouveau ou au cours de la nouvelle session, il sera intéressant de connaître les résultats de ces accords.

Le PRÉSIDENT: Je pourrais téléphoner aux trois associations qui se sont donné la peine de nous écrire et leur demander si elles désirent exposer leur avis tard dans l'automne ou si elles préfèrent attendre à l'an prochain. Nous pourrions nous réunir de nouveau demain après que j'aurai eu l'occasion de me mettre en rapport avec elles par téléphone. Je doute fort qu'elles soient mieux renseignées en novembre qu'elles ne le sont aujourd'hui.

M. FRASER: Trois mois suffiraient à peine à leur permettre de s'adapter aux changements.

M. FLEMING: Si nous les entendons aujourd'hui, elles nous feront part simplement de leur opinion, mais si on attend huit ou dix mois, elles pourront sans doute nous dire à peu près comment les accords fonctionnent réellement. Dans trois mois, elles seraient très probablement au courant de certains résultats qui leur permettraient de nous donner plus qu'une simple opinion.

M. Crestohl a proposé de faire une recommandation à l'adresse du prochain comité. Je crois comprendre que tout ce que nous pouvons faire c'est une recommandation à la Chambre, de sorte qu'il suffirait peut-être de recommander à la suite de notre rapport que le Comité de la banque et du commerce soit autorisé à étudier les résultats pratiques des accords après qu'ils auront été assez longtemps en vigueur.

M. GINGRAS: En 1952?

M. FLEMING: Ne mentionnons pas de date, disons: suffisamment longtemps.

M. BREITHAAPT: Après tout, ce sera à la Chambre de décider.